

Liste des amendes

Retrait d'une équipe	
➤ avant l'établissement du calendrier	Fr. 100.-
➤ après l'établissement du calendrier	Fr. 300.-
Forfait d'une équipe	
➤ 1 ^{er} forfait	Fr. 150.-
➤ 2 ^{ème} forfait	Fr. 200.-
➤ 3 ^{ème} forfait + prescriptions RV	Fr. 300.-
Forfait d'une équipe mini 3x3 / 4x4	
➤ 1 ^{er} forfait	Fr. 30.-
➤ 2 ^{ème} forfait	Fr. 50.-
➤ 3 ^{ème} forfait	Fr. 70.-
Feuille de match envoyée hors des délais (pt A.2.4)	
➤ 1 ^{ère} fois	Fr. 20.-
➤ 2 ^{ème} fois et suivantes	Fr. 30.-
résultat non inscrit sur le site ou hors des délais	Fr. 40.-
Absence d'arbitre	
➤ 1 ^{ère} fois	Fr. 70.-
➤ 2 ^{ème} fois	Fr. 100.-
➤ 3 ^{ème} fois + exclusion	Fr. 100.-
Manquement aux directives de la CRA, pt C.6.1	
➤ 1 ^{ère} fois	Fr. 50.-
➤ 2 ^{ème} fois	Fr. 80.-
➤ 3 ^{ème} fois	Exclusion
Marqueur	
➤ certificat sans photo collée ou agrafée	Fr. 20.-
➤ sans certificat	Fr. 30.-
Cartons	
➤ carton rouge	Fr. 80.-
➤ carton rouge + jaune (ensemble) expulsion pour le set	Fr. 100.-
➤ cartons rouge et jaune (séparés) : expulsion pour la suite de la rencontre et disqualification pour au moins 1 rencontre	Fr. 150.-
Oubli de licence	
➤ Joueur sans licence junior	Fr. 10.-
➤ Joueur sans licence senior	Fr. 20.-
➤ Coach et aide-coach sans licence	Fr. 20.-
➤ Equipe junior sans licence (dès 6 joueurs)	Fr. 50.-
➤ Equipe senior sans licence (dès 6 joueurs)	Fr. 100.-
Absences	
➤ Absence non justifiée à un cours ou une assemblée	Fr. 30.-
➤ Absence non justifiée à l'Assemblée des Délégués	Fr. 100.-
Caution	
➤ Pour un protêt ou un recours	Fr. 400.-
Divers	
➤ Amendes administratives	de Fr. 20.- à Fr.300.-
➤ Chaque rappel, majoration de	Fr. 10.-
➤ Délai non respecté pour les envois	Fr. 20.-
➤ Déplacement de match sans validation communale (RCHV B.1.3.1)	Fr. 80.-
➤ Hors délais Coupe valaisanne (10 jours minimum)	Fr. 80.-
➤ inscription équipe mini	Fr. 50.-

Coordonnées bancaires SVRW

Banque Cantonale du Valais
1950 Sion

IBAN CH08 0076 5000 K082 9914 5

Swiss Volley – Region Wallis
In-Albon Rosina
3930 Eyholz